



Association Sportive Risle Seine Sport Scolaire UNSS



Les professeurs d'EPS proposent des activités sportives pour les élèves du Lycée.

• **Plusieurs formules au choix:**

1. Mardi midi 12h30 / 13h30 : Tournois futsal, musculation, boxe française
2. Mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 : Pratique loisirs ou compétitive
3. Jeudi midi 12h30 / 13h30 : Musculation, sports collectifs et sports de raquettes.

Tu peux choisir de venir à une ou plusieurs activités ; seul ou avec tes amis à condition d'être licencié(s). De plus, en venant régulièrement, tu cumules des points de participation.

Les gagnants du challenge seront récompensés

Pour t'inscrire, il te suffit de remplir cette fiche d'autorisation parentale et s'acquitter du paiement de la cotisation :

15 euros pour l'année ou 24 Euros avec le Tshirt de l'AS.

Lors de ton inscription, tu recevras un gobelet à l'effigie de l'association sportive.

Paiement en espèces, en Chèque à l'ordre de l'AS Risle Seine, ou en utilisant les avantages du volet «**Culture et Sport**» de la carte **ATOUT NORMANDIE** (Voir au Verso de la feuille)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur....., responsable légal de l'élève : Nom :
.....Prénom :..... en classe de
né(e) le

✓ **Autorise mon fils /ma fille :**

- à participer aux activités de l'association sportive du Lycée Risle Seine
- à être transportée en bus ou mini bus pour les déplacements en compétition ou activités de loisirs

En cas d'urgence, j'autorise les responsables de l'activité à faire transporter mon fils / ma fille :

- **au centre hospitalier le plus proche**
- **autre : précisez :**

Téléphone en cas d'urgence :.....

Diffusion d'images : Les élèves de l'association sportive peuvent être amenés à réaliser des reportages, recherches ou tournages incluant des photos, des séquences filmées et des sons.

Ces enregistrements pourront faire l'objet de montages et de diffusions sur documents multimédias ou sur des sites informatiques de l'Education Nationale, ou dans la presse locale.

Toute personne peut s'opposer à la reproduction de son image conformément à l'article 9 du code civil qui dispose que « chacun a le droit au respect de sa vie privée ». (Cochez votre choix)

☐ **J'autorise**

☐ **Je n'autorise pas**

La reproduction ou la diffusion d'images ou de paroles de celui-ci dans le cadre des activités de l'association sportive.

Je certifie que mon enfant : (cochez)

☐ **Sait nager environ 50 m sans matériel en piscine**

☐ **Ne panique pas lorsqu'il/elle tombe à l'eau.**

Fait à..... le.....

Signature du responsable légal :

En conformité avec la loi sur le sport, nous vous informons que vous avez la possibilité de souscrire ou non une assurance complémentaire « garantie complémentaire individuelle accident sport + ». Le formulaire est à retirer auprès des professeurs d'EPS.



#as.risleseine



@asrisleseine

LE VOLET « Culture et Sport » DE LA CARTE ATOUT NORMANDIE

En payant 10 euros pour obtenir le volet « Culture et Sport » de la carte ATOUT NORMANDIE, voici tous les avantages dont vous bénéficierez :

Tu as entre 15 et 25 ans et tu résides ou es scolarisé dans un établissement scolaire normand ?

Tu peux bénéficier de :

90 € d'Atouts Culture/Sport (sous réserve d'une adhésion de 10 €) répartis ainsi :

20 € cinéma

30 € spectacle

30 € pratiques sportive ou artistique

10 € de RolloN

et des bons plans tout au long de l'année !

40 € d'Atouts Formation à l'Engagement pour financer une formation diplômante à l'animation (BAFA/BAFD) ou aux premiers secours (BNSSA/ PSC1/ PSE1), y compris les formations de remise à niveau ainsi que la participation à un chantier de bénévoles.

Une aide Pass Monde Volontariat (soumise à condition de ressources) pour réaliser une mobilité à l'international, hors cursus de formation, inscrite dans le cadre d'un Corps Européen de Solidarité, d'un Service Civique International, d'un Volontariat de Solidarité International : aide forfaitaire de 200 ou 400 € selon la destination à laquelle s'ajoute 40 € par semaine de mobilité jusqu'à 12 semaines maximum. Un bonus mobilité de 100 € peut s'ajouter si l'apprenant privilégie un moyen de transport écoresponsable (bus ou train) pour les trajets au départ et/ou au retour de sa mobilité à l'étranger.

Vous pouvez donc en utilisant la carte ATOUT NORMANDIE adhérer à l'association sportive **sans dépenser d'argent supplémentaire** grâce au porte-monnaie de 30 euros prévu aux pratiques sportives ou artistiques de la carte.



Pour pouvoir obtenir ces avantages voici les étapes :

- 1) Aller sur site atouts.normandie.fr
- 2) Créer son compte ou se connecter si le compte est déjà créé
- 3) Aller dans l'onglet « Culture et Sport »
- 4) Adhérer au volet « Culture et Sport »
- 5) Générer le QR code ou le coupon de prépaiement (depuis son compte - uniquement pour l'avantage pratique sportive/artistique) et nous le présenter avec la fiche d'inscription remplie